**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

**Band:** 4 (1965-1966)

**Heft:** 16

Artikel: Les journées de Soleure

Autor: Cl.H.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-910551

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4ème Année - No 16 - Octobre 1965

# le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

# LES JOURNEES DE SOLEURE

Nous avons « interviewé » pour nos lecteurs le délégué de notre communauté qui s'est rendu à Soleure en compagnie du Président J. Dubach.

Q. Monsieur Klopfenstein, quelles sont tout d'abord vos

impressions générales?

R. Une plus jolie ville que celle de Soleure n'aurait pu être choisie. L'ancienne cité, avec ses monuments, est pleine de charme. En face du grand escalier de la cathédrale Sainte-Urse se dressait une tribune que l'on aurait pu croire installée pour la Landsgemeinde des Suisses de l'étranger. Il s'agissait en réalité de la représentation d'un Jeu de la Passion auquel le hasard nous fit d'ailleurs assister.

Accueil très chaleureux des Autorités tant cantonales que communales, rehaussé par le plaisir de rencontrer de vieux amis bruxellois, M. et Mme Buchser, retirés depuis peu à Soleure. Ce fut également une joie de revoir l'ami Kessler, un vétéran bruxellois de ces Journées annuelles.

Q. Du point de vue des travaux de la Commission, que

pouvez-vous nous dire?

R. Je crois que l'on y a fait de l'excellente besogne en jetant déjà les bases du Congrès de l'an prochain. Il revêtira une importance particulière par la célébration du 50º anniversaire de l'organisation des Suisses de l'étranger, car c'est à Londres en 1916, que fut créé le premier groupe de la NSH. D'autre part, une exposition aura lieu à Berne, mettant en relief le travail de pionnier des Suisses de l'étranger. Cette rétrospective viendra à point nommé, au moment où le peuple suisse devra se prononcer sur l'article constitutionnel.

Q. Il était cependant prévu que le délai parlementaire serait assez long. Serait-ce que l'on met les bouchées

doubles dans les sphères fédérales ?

R. Précisément. Il faut y voir la preuve de l'intérêt

porté tout à coup à notre cause.

Les choses paraissent aller si rondement que les plus optimistes prévoient que le peuple pourrait être appelé aux urnes déjà en juin 1966. Mais très probablement la votation aura lieu en automne 1966.

Les manifestations prévues en août et septembre édifieront très à propos les citoyens avant qu'ils aient l'occasion de mettre fin par leur vote, du moins nous l'espérons,

à l'inexistence de nos droits politiques.

Q. Un changement de climat se laisse-t-il percevoir parmi ceux qui ont la charge des institutions s'occupant

des Suisses à l'étranger?

R. Oui, certainement. Il semble bien que l'an prochain, à tous points de vue, nous atteindrons enfin l'âge de majorité! Cela ne nous rajeunira guère, mais notre effort ne doit pas ralentir, car sur le plan de l'information, il convient que le peuple suisse soit réellement renseigné sur l'aspect positif de l'action de la cinquième Suisse.

Une certaine inertie doit encore être surmontée.

Q. Quel sera le thème du Congrès de l'an prochain ?
R. Cette année, il s'agissait de la présence suisse dans le monde, en mettant surtout l'accent sur les « absences »

de la Suisse et les jugements des autres pays à son égard. Pour l'an prochain, bien qu'il n'y ait encore rien de définitif, le thème pourrait être : «L'œuvre de la cinquième Suisse et son avenir».

Q. Quels sont les points que vous avez pu développer

en séance plénière?

R. Sur des plans très différents, deux courts exposés mirent en évidence :

 d'une part l'importance de l'action des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger et l'intérêt de mieux soutenir leur action;

d'autre part, certaines carences dans le domaine culturel et dans le cadre des activités de Pro Helvetia à l'étranger. En insistant sur le manque de coordination de l'information, nous rejoignions les conclusions émises par d'autres délégués à ce sujet.

Q. Le rapport du Groupe de travail sur les « absences de la Suisse » dans le domaine culturel, n'a-t-il pas provoqué une certaine opposition au sein de notre commu-

nauté?

R. Nous aurions préféré ne pas aborder ce sujet ici, mais, entre nous, il a même fait l'objet d'un veto, chose assez surprenante en régime démocratique et fédéraliste! Il est malaisé, lorsqu'on veut s'écarter résolument d'un certain conformisme de bon aloi, d'exprimer des opinions qui soient celles de tout le monde. En réalité, cette prise de position un peu hâtive, est plus le résultat d'un malentendu que l'expression raisonnée d'une opinion constructive. Il n'y a pas lieu de s'appesantir sur ce petit incident qui appartient déjà au passé!

Q. Quel usage sera-t-il fait à Berne de toutes les critiques émises par les différents délégués au cours de ces

assises de Soleure ?

R. Ces critiques concernent plusieurs instances et appellent un examen approfondi. Il est prématuré d'en mesurer la portée, mais il est symptomatique de constater que dès à présent on se préoccupe de les étudier en vue d'en tirer profit.

Q. La presse suisse a-t-elle reproduit ces critiques?

- R. Oui, et cela très largement. Il faut reconnaître qu'elle se préoccupe en général avec sympathie et compréhension du sort de la cinquième Suisse et c'est grâce à son action objective que le public suisse est mieux informé à notre égard. La presse suisse a droit à notre reconnaissance, car sans elle, les institutions patronnées par la Nouvelle Société Helvétique et chargées de défendre notre cause, n'auraient pas trouvé l'audience auprès du public d'une manière aussi complète et espérons-le, aussi efficace.
- Q. Qu'en est-il de la création des Groupes d'études helvétiques ?
- R. Elle est vivement encouragée par la NSH. Le Groupe de Paris a apporté une contribution très remarquée à l'enquête du S.S.E.

Il nous reste à remercier M. A.W. Klopfenstein de nous avoir fait part de ses impressions sur le Congrès de Soleure dont on trouvera d'autres détails dans ce journal.

CI. H.